

# Communication sur le progrès 2012

# THE GLOBAL COMPACT

Depuis 2011 GDP s'est engagé formellement à respecter les principes du Global Compact. Nous avons intégré dans notre politique de management les principes relatifs aux droits de l'Homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

GDP s'est impliquée dans cette approche progressiste depuis plusieurs années.

C'est donc le plus naturellement que nous renouvelons notre attachement permanent aux valeurs associées aux 10 principes du Pacte Mondial. Par nos actions, nos choix et réflexions stratégiques, nous progressons dans cette voie de l'évolution durable de la société et de l'Humanité.

Fabrice Maimbourg, Président

# Les 10 principes et l'engagement de GDP

#### I Droits de l'homme

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

## Politique Générale

GDP s'assure que les droits de l'homme sont respectés par ses collaborateurs.

#### Mise en Œuvre

Nous rappelons régulièrement à nos collaborateurs, fournisseurs et clients les principes de respect mutuel, de liberté et d'égalité.

#### Résultats 2012

Nous n'avons pas constaté de manquement aux droits de l'Homme en 2012

#### II Droit du travail

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

## Politique Générale

GDP considère les structures informelles comme étant structurellement nécessaire à la progression. La recherche de consensus, les échanges et la transparence doivent permettre l'élimination des discriminations et contraintes subies.

## Mise en Œuvre

Nous pratiquons les approches didactiques, le management par l'exemple sans pression individuelle. L'égalité stricte des individus est rappelée dans chaque négociation, démarche de recrutement et plus largement lors des échanges lorsque le sujet le permet. Nous nous opposons fortement à toute démarche conduisant à la régression des libertés, à la ségrégation et à l'exploitation des enfants. Une attention particulière est portée sur nos partenaires sous-traitant.

#### Résultats 2012

Nous n'avons pas constaté de manquement aux droits du travail en 2012.

#### **III Environnement**

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## Politique Générale

GDP, utilisant des matières dangereuses, considère avec gravité les risques éventuels à l'environnement au sens large lié à son exploitation. Notre stratégie intègre la réduction du risque comme confirmation de notre démarche citoyenne responsable.

#### Mise en Œuvre

Nos travaux de R&D portent particulièrement sur la réduction de l'impact COV par utilisation de matières bio-sourcées, la réduction d'utilisation de solvants et la mise au point de process réduisant les déchets. GDP s'implique dans la création d'une filière de revalorisation des chutes et déchets de production.

L'impact énergétique est étudié dans tous les investissements et achat de matière.

L'analyse des risques environnementaux et les moyens de prévention doit tenir compte et impliquer toutes les parties susceptibles d'être au contact de ces risques.

## Résultats 2012

Nous avons réduit de 30% la consommation de solvant. Des échangeurs ont été installés sur les unités de compression, les moteurs supérieurs à 5km sont alimentés par des variateurs de fréquence. Une ACV est en cours, le plan d'action pourra être établi fin 2013.

Des équipes de première intervention sont formalisées, représentant 40% de l'effectif de l'entreprise.

## IV Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# Politique Générale

GDP se conforme aux réglementations des pays où les contrats sont établis.

## Mise en Œuvre

Le management rappelle l'obligation de loyauté et d'honnêteté dans chacune des relations. En particuliers, les services en contact avec l'extérieur (Achat, Commercial) sont soumis à un contrôle strict de la Direction et des organes de vérification (Expert comptable, Commissaire aux comptes, Conseil de surveillance).

# Résultats 2012

Nous avons démarré une réflexion sur l'opportunité d'une démarche ISO 26000 et inclus un paragraphe relatif à l'anti corruption dans notre processus achat.